



**Procès-verbal**  
**de la séance extraordinaire du conseil municipal**  
**tenue le 1<sup>er</sup> mai 2017 à 17 h**

---

À une séance extraordinaire tenue le 1<sup>er</sup> mai 2017 à 17 h à l'hôtel de ville situé au 1, place de la Mairie, Saint-Sauveur (Québec).

**SONT PRÉSENTS :**

Son honneur le maire	Jacques Gariépy
Mesdames les conseillères	Caroline Vinet Diane Dufour-Flynn Rosa Borreggine
Monsieur le conseiller	Luc Leblanc Normand Leroux

**EST ABSENTE :**

Madame la conseillère	Julie Gratton
-----------------------	---------------

formant quorum;

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

Le directeur général	Jean Beaulieu
Le greffier et directeur des Services juridiques	Jean-François Gauthier

**SIGNIFICATION**

La signification de l'avis de convocation a été effectuée conformément à la Loi sur les cités et villes.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Son honneur monsieur le maire Jacques Gariépy procède à l'ouverture de la séance.

**248-05-2017**

**ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR**

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Luc Leblanc et unanimement résolu :  
QUE le projet d'ordre du jour soit adopté comme déposé :

- |             |   |
|-------------|---|
| 248-05-2017 | 1- <b><u>Adoption de l'ordre du jour</u></b>  |
|             | 2- <b><u>Période de questions du public</u></b> (article 322 de la Loi sur les cités et villes)           |
|             | 3- <b><u>Approbation du procès-verbal</u></b>   |
|             | 4- <b><u>Règlements</u></b>   |
| 249-05-2017 | 4.1- Adoption – Règlement d'emprunt 451-2017 – Achats de véhicules – Service des travaux publics et génie |



**Procès-verbal**  
**de la séance extraordinaire du conseil municipal**  
**tenue le 1<sup>er</sup> mai 2017 à 17 h**

- 
- |             |   |
|-------------|---|
| 250-05-2017 | 4.2- Adoption – Règlement 452-2017 – Travaux de remise en état de l'exutoire du lac Prévost ainsi que l'installation d'une borne sèche  |
|             | <b>5- <u>Soumissions</u></b>  |
| 251-05-2017 | 5.1- Adjudication – Fourniture de service d'agents de sécurité 2017 (2017-DG-01)  |
| 252-05-2017 | 5.2- Adjudication – Fourniture de mélanges bitumineux préparés à chaud pour les années 2017 et 2018 (2017-TP-10)  |
| 253-05-2017 | 5.3- Adjudication – Nettoyage des conduites d'égouts sanitaires (2017-TP-11)  |
|             | <b>6- <u>Administration et finances</u></b>   |
| 254-05-2017 | 6.1- Autorisation de signature – Servitudes de non-construction, de non-accès véhiculaire et de maintien d'accès – Projet Le Pinnacle – Chemin du Lac-Millette – Lot 5 296 913 ptie |
|             | <b>7- <u>Sécurité publique</u></b>  |
|             | <b>8- <u>Travaux publics et génie</u></b>   |
|             | <b>9- <u>Environnement</u></b>  |
|             | <b>10- <u>Urbanisme</u></b>   |
|             | <b>11- <u>Vie communautaire</u></b>   |
|             | <b>12- <u>Ressources humaines</u></b>   |
| 255-05-2017 | 12.1- Nomination et ratification de signature d'une lettre d'entente – Contremaître intérimaire – Service des travaux publics et génie  |
| 256-05-2017 | 12.2- Embauche – Contremaître intérimaire – Service des travaux publics et génie  |
|             | <b>13- <u>Correspondance</u></b>  |
| 257-05-2017 | 13.1- Demande d'appui – Prévoyance envers les aînés des Laurentides – Politique de soutien aux projets structurants (FDT)   |
|             | <b>14- <u>Points nouveaux</u></b>   |
|             | <b>15- <u>Période de questions du public</u></b> (article 322 - Loi sur les cités et villes)  |
| 258-05-2017 | 16- <b><u>Levée de la séance</u></b>  |
- 

**249-05-2017**

**RÈGLEMENT D'EMPRUNT 451-2017**  
**ACHATS DE VÉHICULES – SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET GÉNIE**

ATTENDU QUE le conseil municipal de la Ville de Saint-Sauveur désire faire l'acquisition de plusieurs véhicules pour le Service des travaux publics et génie;

ATTENDU QUE la Ville n'a pas les disponibilités financières pour payer ces acquisitions et, à cet égard, prévoit emprunter jusqu'à un maximum de 500 000 \$;



**Procès-verbal**  
**de la séance extraordinaire du conseil municipal**  
**tenue le 1<sup>er</sup> mai 2017 à 17 h**

---

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance ordinaire tenue le 18 avril 2017;

ATTENDU QUE les membres du conseil déclarent avoir lu ledit règlement et renoncent à sa lecture;

Il est dûment proposé par madame la conseillère Rosa Borreggine et unanimement résolu :

QUE le règlement numéro 451-2017, pour payer le coût d'acquisition de véhicules pour le Service des travaux publics et génie et autorisant un emprunt de 500 000 \$, soit adopté.

---

**250-05-2017**

**RÈGLEMENT D'EMPRUNT 452-2017**  
**TRAVAUX DE REMISE EN ÉTAT DE L'EXUTOIRE**  
**DU LAC PRÉVOST AINSI QUE L'INSTALLATION**  
**D'UNE BORNE SÈCHE**

ATTENDU QUE le conseil municipal de la Ville de Saint-Sauveur désire faire effectuer des travaux de remise en état de l'exutoire du lac Prévost ainsi que l'installation d'une borne sèche;

ATTENDU QU'un mandat a été confié à des professionnels afin faire la conception des plans et devis et la surveillance des travaux de remise en état et d'installation;

ATTENDU QUE la Ville n'a pas les disponibilités financières pour payer le coût de ces travaux de remise en état et d'installation et, à cet égard, prévoit emprunter jusqu'à un maximum de 215 000 \$;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance ordinaire tenue le 18 avril 2017;

ATTENDU QUE les membres du conseil déclarent avoir lu ledit règlement et renoncent à sa lecture;

Il est dûment proposé par madame la conseillère Diane Dufour-Flynn et unanimement résolu :

QUE le règlement numéro 452-2017, pour payer le coût de ces travaux de remise en état de l'exutoire du lac Prévost ainsi que d'installation d'une borne sèche et autorisant un emprunt de 215 000 \$, soit adopté.

---

**251-05-2017**

**RÉSULTAT DES SOUMISSIONS**  
**FOURNITURE DE SERVICE D'AGENTS DE SÉCURITÉ 2017**  
**2017-DG-01**

ATTENDU l'ouverture des soumissions publiques en date du 26 avril 2017 pour la fourniture de service d'agents de sécurité;

ATTENDU QUE la Ville a reçu une soumission présentée par Garda World;

ATTENDU l'analyse du comité de sélection de la soumission reçue;



**Procès-verbal**  
**de la séance extraordinaire du conseil municipal**  
**tenue le 1<sup>er</sup> mai 2017 à 17 h**

ATTENDU le rapport au conseil du greffier et directeur des Services juridiques en date du 1<sup>er</sup> mai 2017;

Il est dûment proposé par madame la conseillère Rosa Borreggine et unanimement résolu :

QUE la soumission conforme, pour un montant de 100 930,01 \$ incluant les taxes, présentée par Groupe de sécurité Garda SENC concernant la fourniture de service d'agents de sécurité 2017, soit accepté.

QUE le directeur général soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville, tous les documents nécessaires à la réalisation de la présente résolution;

QUE la présente dépense soit payée à même le budget 2017 et que le trésorier soit autorisé à effectuer les transferts budgétaires si nécessaire.

**252-05-2017**

**RÉSULTAT DES SOUMISSIONS**  
**FOURNITURE DE MÉLANGES BITUMINEUX**  
**PRÉPARÉS À CHAUD POUR LES ANNÉES 2017 ET 2018**  
**2017-TP-10**

ATTENDU l'ouverture des soumissions publiques en date du 26 avril 2017 pour la fourniture de mélanges bitumineux préparés à chaud pour les années 2017 et 2018;

ATTENDU QUE la Ville a reçu quatre soumissions présentées par :

<b><u>Nom du soumissionnaire</u></b>	<b><u>Montant avec transport (incluant les taxes)</u></b>	<b><u>Montant sans transport (incluant les taxes)</u></b>
PM Fabrication inc.		
Lot 1 :	12 888,01 \$	9 945,34 \$
Lot 2 :	97 091,21 \$	75 021,19 \$
Lot 3 :	62 393,83 \$	49 151,81 \$
9188-9329 Québec inc. / Asphalte Ste-Agathe		
Lot 1 :	15 364,79 \$	11 256,05 \$
Lot 2 :	111 786,74 \$	80 971,14 \$
Lot 3 :	65 002,49 \$	46 513,13 \$
Uniroc inc.		
Lot 1 :	14 299,67 \$	8 278,20 \$
Lot 2 :	111 559,09 \$	66 398,06 \$
Lot 3 :	67 970,23 \$	40 873,61 \$
9196-9311 Québec inc. / Asphaltec Inc.		
Lot 1 :	20 423,70 \$	17 246,25 \$
Lot 2 :	110 062,11 \$	86 231,25 \$
Lot 3 :	66 037,27 \$	51 738,75 \$

ATTENDU QUE le prix total de chaque lot, incluant les taxes et les coûts de transport, prévaut pour déterminer le ou les plus bas soumissionnaires conformes de chaque lot;



**Procès-verbal**  
**de la séance extraordinaire du conseil municipal**  
**tenue le 1<sup>er</sup> mai 2017 à 17 h**

ATTENDU QUE le contrat ne sera octroyé qu'en fonction du prix de chaque lot en excluant les coûts de transport;

ATTENDU le rapport au conseil du directeur du Service des travaux publics et génie en date du 1<sup>er</sup> mai 2017;

Il est dûment proposé par madame la conseillère Rosa Borreggine et unanimement résolu :

QUE la plus basse soumission conforme pour chacun des trois lots, en fonction du prix total incluant les taxes et les coûts de transport, pour un montant total de 134 118,34 \$ incluant les taxes et excluant les coûts de transport, présentée par PM Fabrication inc. concernant la fourniture de mélanges bitumineux préparés à chaud pour les années 2017 et 2018, soit acceptée.

QUE le directeur du Service des travaux publics et génie soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville, tous les documents nécessaires à la réalisation de la présente résolution;

QUE cette dépense soit payée à même le budget d'opération de 2017 et prévue au budget d'opération de 2018.

**253-05-2017**

**RÉSULTAT DES SOUMISSIONS**  
**NETTOYAGE DES CONDUITES D'ÉGOUTS SANITAIRES 2017 ET 2018**  
**2017-TP-11**

ATTENDU l'ouverture des soumissions publiques en date du 28 avril 2017 pour le nettoyage des conduites d'égouts sanitaires;

ATTENDU QUE la Ville a reçu deux soumissions présentées par :

<b><u>Nom du soumissionnaire</u></b>	<b><u>Montant</u></b> <b><u>(incluant les taxes)</u></b>
Beauregard Environnement Ltée	78 014,97 \$
ABC Environnement inc.	107 025,19 \$

ATTENDU le rapport au conseil du directeur du Service des travaux publics et génie en date du 1<sup>er</sup> mai 2017;

Il est dûment proposé par madame la conseillère Diane Dufour-Flynn et unanimement résolu :

QUE la plus basse soumission conforme, pour un montant de 78 014,97 \$ incluant les taxes, présentée par Beauregard Environnement Ltée concernant le nettoyage des conduites d'égouts sanitaires pour les années 2017 et 2018, soit acceptée.

QUE le directeur du Service des travaux publics et génie soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville, tous les documents nécessaires à la réalisation de la présente résolution;

QUE cette dépense soit payée à même le budget d'opération de 2017 et prévue au budget d'opération de 2018.



**Procès-verbal**  
**de la séance extraordinaire du conseil municipal**  
**tenue le 1<sup>er</sup> mai 2017 à 17 h**

---

---

**254-05-2017**

**AUTORISATION DE SIGNATURE  
SERVITUDES DE NON-CONSTRUCTION,  
DE NON-ACCÈS VÉHICULAIRE ET DE MAINTIEN D'ACCÈS  
PROJET LE PINACLE – CHEMIN DU LAC-MILLETTE  
LOT 5 296 913 PTIE**

ATTENDU QUE le projet domiciliaire Le Pinnacle sera situé sur le chemin du Lac-Millette;

ATTENDU le projet de plan accompagnant la description technique préparé par M. Paul-André Régimbald, arpenteur-géomètre, concernant le lot 5 296 913;

ATTENDU QUE le plan indique une allée d'accès afin de permettre aux futurs propriétaires des immeubles d'avoir accès à leur entrée charretière;

ATTENDU QUE la Ville doit intervenir à un acte prévoyant que cette allée d'accès doit être maintenue en permanence;

ATTENDU QUE l'arrière des propriétés donnera sur le chemin du Lac-Millette et qu'un talus sera aménagé;

ATTENDU QUE pour des raisons de sécurité, il est dans l'intérêt de la Ville qu'il n'y ait aucun accès véhiculaire par l'arrière des propriétés ni de constructions à proximité du chemin du Lac-Millette et qu'en ce sens un acte doit intervenir entre la Ville et le promoteur;

ATTENDU QUE la servitude de non-construction et de non-accès véhiculaire doit être d'une largeur minimale d'un mètre sur toute la longueur de la ligne arrière des futures propriétés et qu'un plan et description technique doivent être préparés par l'arpenteur-géomètre du promoteur;

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Luc Leblanc et unanimement résolu :

QUE le maire et le greffier et directeur des Services juridiques soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Saint-Sauveur, des servitudes de non-construction, de non-accès véhiculaire et de maintien d'accès sur la propriété identifiée par le numéro de lot 5 296 913 ptie du cadastre du Québec et située sur le chemin du Lac-Millette.

QUE tous les frais découlant de cette transaction soient à la charge complète du propriétaire du lot 5 296 913 du cadastre du Québec.

---

**255-05-2017**

**NOMINATION ET RATIFICATION DE SIGNATURE  
D'UNE LETTRE D'ENTENTE  
CONTREMAÎTRE INTÉRIMAIRE  
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET GÉNIE**

ATTENDU l'embauche de 27 employés temporaires pour la saison estivale 2017;

ATTENDU QUE le conseil souhaite ajouter deux postes de contremaîtres intérimaires pour la saison estivale 2017;



**Procès-verbal**  
**de la séance extraordinaire du conseil municipal**  
**tenue le 1<sup>er</sup> mai 2017 à 17 h**

---

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Luc Leblanc et unanimement résolu :

D'autoriser le directeur général et le directeur du Service des ressources humaines à signer la lettre d'entente pour la nomination de monsieur Éric Descheneaux au poste de contremaître intérimaire du Service des travaux publics et génie.

---

**256-05-2017**

**EMBAUCHE - CONTREMAÎTRE INTÉRIMAIRE  
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET GÉNIE**

ATTENDU l'embauche de 27 employés temporaires pour la saison estivale 2017;

ATTENDU QUE le conseil souhaite ajouter deux postes de contremaîtres intérimaires pour la saison estivale 2017;

Il est dûment proposé par madame la conseillère Rosa Borreggine et unanimement résolu :

QUE monsieur Serge Renaud soit embauché à titre de contremaître intérimaire temporaire au Service des travaux publics et génie, selon l'échelle salariale du poste de contremaître, prévue à la structure salariale des conditions de travail du personnel cadre, échelon 12.

QUE le directeur général et le directeur du Service des ressources humaines soient autorisés à signer une entente entre les parties portant sur le salaire et les conditions de travail.

QUE son embauche soit effective en date du 8 mai 2017.

---

**257-05-2017**

**DEMANDE D'APPUI  
PRÉVOYANCE ENVERS LES AÎNÉS DES LAURENTIDES  
FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES (FDT)**

ATTENDU la demande d'appui de Prévoyance envers les aînés des Laurentides, en date du 3 avril 2017, pour le projet éclaireurs;

ATTENDU la demande de financement au Fonds de développement des territoires de la MRC des Pays-d'en-Haut visant à former des éclaireurs, qui sont des employés de commerces ou d'institutions financières, de pompiers à temps partiel ou de policiers, afin qu'ils puissent reconnaître certains signes de vulnérabilité des aînés, comment aborder le sujet et mettre les aînés en contact avec Prévoyance envers les aînés des Laurentides;

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Normand Leroux et unanimement résolu :

QUE le conseil municipal appuie la demande de financement de Prévoyance envers les aînés des Laurentides au Fonds de développement des territoires (FDT) de la MRC des Pays-d'en-Haut pour le projet éclaireurs.



**Procès-verbal**  
**de la séance extraordinaire du conseil municipal**  
**tenue le 1<sup>er</sup> mai 2017 à 17 h**

---

---

**258-05-2017**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est dûment proposé par madame la conseillère Caroline Vinet et unanimement résolu :

QUE la séance extraordinaire soit levée, tous les sujets inclus à l'ordre du jour ayant été soumis au conseil pour décision.

\_\_\_\_\_  
Jean-François Gauthier  
Greffier et directeur des  
Services juridiques

\_\_\_\_\_  
Jacques Gariépy  
Maire